# **CONSEIL DE PARIS**

### Extrait du registre des délibérations

-----

## Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DAC 329 Subvention (10.000 euros) et convention avec l'association Bibliocité (10e, 18e et 19e).

## M. Christophe GIRARD, rapporteur.

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants et L 2125-1;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention d'investissement à l'association Bibliocité (10e, 18e et 19e);

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

#### Délibère:

Article 1 : Une subvention d'investissement de 10.000 euros est attribuée pour le projet d'exposition photographique dans le cadre de l'aménagement de la promenade Barbès Stalingrad, à l'association Bibliocité, 3, impasse de la Planchette (3e). 20433 ; 2020-00828

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pour l'attribution d'une subvention d'équipement, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 10.000 euros sur le budget d'investissement 2019 ou suivant de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

**Anne HIDALGO**